

COMITÉ FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

52 rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris

Tél. : 01 44 27 17 77 - Fax : 01 44 27 11 70

Compte rendu de l'Assemblée générale Du 18 février 2012

Présents (32) : M.-F. Auzépy, J. Beaucamp, S. Bogevska, J.-Cl. Cheynet, A. Chrissyostalis, M.-H. Congourdeau, O. Delouis, V. Déroche, S. Destephen, J. Durand, N. Duval, D. Feissel, B. Flusin, T. Ganchou, S. Garreau-Forest, J. Gascou, J.-P. Grémois, M. Kaplan, E. Limousin, J.M. Martin, B. Martin-Hisard, C. Messis, C. Morrisson, D. Muresan, G. Noyé, P. Odorico, A. Peters-Custot, D. Piéri, B. Pitarakis, F. Ronconi, G. Saint-Guillain, C. Zuckerman.

Représentés (17) : M.-H. Blanchet, S. Brodbeck, M. Cacouros, B. Caseau, G. Conticello, G. Dagron, J. Dayantis, C. Jolivet-Lévy, J.-P. Mahé, E. Malamut, B. Mondrain, C. Otten-Froux ; V. Puech, I. Rapti, D. Simic-Lazar, A. Timotin, R. Ziadé.

La séance est ouverte à 10 h 30, le quorum étant atteint : sur les 44 membres du Comité à jour de leur cotisation, 42 sont présents ou représentés.

Le PV de la dernière séance du 5/3/2011 est approuvé à l'unanimité.

1. Rapport moral

Le rapport moral du président est plus long que d'habitude à cause du congrès de 2011 de l'AIEB et de ses répercussions. Le président commence par évoquer la mémoire des membres disparus au cours de l'année (P. Nasturel, S. Dufrenne, Ch. Astruc, J. Paramelle) et signale aussi qu'en raison de la constitution d'un comité suisse des études byzantines J.-M. Spieser et M. Martiniani-Reber nous quittent pour ce dernier. L'assemblée du CFEB a été légèrement retardée pour connaître préalablement le résultat de l'AG exceptionnelle de l'AIEB le 11 février, qui a élu J. Koder à la présidence en remplacement de J. Herrin, démissionnaire. Le président, qui ne se représente pas, tient à remercier pour le travail accompli M.-H. Congourdeau et G. Saint-Guillain, ainsi que O. Delouis comme webmestre.

L'activité du CFEB avant le congrès de 2011 a consisté à subventionner des participants français (10 doctorants et 10 membres, pour un peu plus de 10 000 €) et à préparer le catalogue des publications des byzantinistes français (sans charge pour le CFEB, puisque les frais de composition ont été assumés par l'ACHCByz, et les frais d'impression et de transport des livres à Sofia offerts par l'Institut culturel français de Bulgarie). Après le congrès, comme les membres le savent déjà par les mails diffusés par le bureau, l'élection de J. Herrin le 26 août et le choix de Belgrade comme site du congrès de 2016 ont été remis en cause par la démission de J. Herrin ; la récente AG de l'AIEB a abouti à l'élection de J. Koder et à la confirmation de Belgrade. Enfin, le CFEB a soutenu la pétition des byzantinistes autrichiens contre les menaces de graves réductions budgétaires pesant sur leur institut à l'Académie des sciences de Vienne.

P. Odorico déplore que la vente de livres à Sofia, d'abord annoncée comme exposition de simples échantillons pour des ventes par correspondance, ait fini par être la vente sur place de nombreux exemplaires apportés par certains éditeurs sans que tous aient été prévenus ; le président répond que lors de la décision initiale nous n'avions pas de moyens d'être sûrs d'avoir le transport gratuit, procuré ensuite par l'intermédiaire de J. Durand, et que la nouvelle

possibilité a été signalée ensuite par mail (du 1^{er} juin 2011, retrouvé en séance par A. Peters-Custot) : les éditeurs pouvaient bénéficier de ce transport gratuit, à condition d'assurer la tenue de leur stand. Comme le signale C. Zuckerman, cette vente a été un succès et l'offre d'un exemplaire de toutes les publications de l'ACHCByz à M. Gyuzelev et à l'Université de Sofia a été bien reçue.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier

Le rapport du trésorier souligne que la subvention aux Byzantines, association pour l'organisation d'un colloque annuel des doctorants français, soit 750 €, représente pratiquement la moitié des rentrées de cotisations, et qu'il est donc difficile d'envisager plus ; la demande pour 2012 a été déposée pour le principe, mais sans détail budgétaire. La discussion animée qui s'ensuit amène M. Kaplan, B. Flusin, P. Odorico et J.-Cl. Cheynet à soutenir cette subvention en faveur d'une réunion internationale qui entraîne nos jeunes chercheurs et renforce notre présence sur le marché des jeunes chercheurs, tandis que C. Zuckerman souhaite que le bureau vérifie la qualité du programme scientifique avant d'accorder une subvention. Tous s'accordent sur l'idée d'un plafonnement de la subvention. On s'accorde sur une motion qui pose 1) que le CFEB soutient de façon récurrente les Byzantines, 2) qu'en 2012 le bureau accordera une subvention de 750 € au plus, 3) que par la suite le montant de la subvention sera à la discrétion du bureau.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité ; E. Limousin tient à faire remarquer la tendance à l'épuisement des fonds, et M. Kaplan suggère de procéder à des projections budgétaires, P. Odorico de chercher des sponsors. P. Odorico et M. Kaplan font tous deux le constat d'une baisse relative de l'attractivité de la byzantinologie française sur le marché international des jeunes chercheurs, et suggèrent d'accroître notre visibilité.

3. Renouvellement du bureau

Le renouvellement du bureau suscite une discussion préalable sur l'élection d'un trésorier-suppléant, proposée par le bureau, qui ne figurait pas à l'ordre du jour (J. Beaucamp, O. Delouis, C. Zuckerman, Th. Ganchou). Le trésorier en fonctions explique qu'il s'agit d'assurer la continuité, et M. Kaplan rappelle que les événements récents à l'AIEB plaident en ce sens. L'assemblée finit par voter à l'unanimité moins 3 voix le principe de cette élection. L'élection donne les résultats suivants : V. Déroche élu à 40 voix sur 42, A. Peters-Custot à 38 voix, G. Saint-Guillain à 39 voix, S. Destephen à 38 voix. Le nouveau bureau est installé en séance.

4. Nouveaux membres

L'assemblée examine ensuite les cinq candidatures déposées auprès du CFEB par I. Lagou (iconographe, parrainée par C. Jolivet et M.-H. Congourdeau), A. Lampadaridi (philologue, parrainée par B. Flusin et V. Déroche), D. Lauritzen (philologue, parrainée par B. Flusin et M.-H. Congourdeau), E. Nallbani (archéologue, parrainée par D. Pieri et J.-P. Sodini) et P. Papadopoulou (numismate, parrainée par C. Morrisson et J.-P. Sodini). Les candidatures, qui remplissent les critères requis par nos statuts, sont mises aux voix, et les 5 nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

5. Cotisations

Sur proposition du bureau, l'assemblée vote à l'unanimité moins une abstention le maintien de la cotisation à 30 €.

6. Nouvelles de l'AIEB

A propos de l'AIEB, D. Feissel demande au nouveau bureau qu'il répercute bien aux membres du CFEB les dernières informations officielles venant de l'AIEB ; C. Morrisson rappelle qu'il faudra préparer dès maintenant la réunion intercongrès pour y arriver avec des propositions françaises fortes ; M. Kaplan signale que le bureau de l'AIEB envisage une réforme des statuts de l'AIEB, en raison de la dernière crise, mais aussi de la structure des

congrès où la place des séances plénières serait sans doute réduite ; le site web sera refondu, avec la possibilité pour chaque comité national d'y faire figurer ses propres informations.

La séance est levée à 13 h et suivie d'un vin d'honneur offert par le nouveau bureau.

Paris, le 27 février 2012,
Vincent Déroche
Président du CFEB